

Réf: Dossier N° 083926

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASEMPA »

Siège social Abidjan, Yopougon, ananeraie, Lot 1003, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASEMPA »

Objet : FOURNITURE DE BIENS DE SERVICES, ETUDE, BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS, EQUIPEMENTS EN MATERIELS ELECTRONIQUES ET TELECOM, MARKETING DE RESEAUX. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ananeraie, Lot 1003, Ilot 21

Dirigeant(s) : M AGNIMOU KOUAKOU HOUPHOUET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01621 du 09/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09526/GTCA/RC/2022 du 09/03/2022

